

Résosup Info n°14

Réseau des observatoires de l'enseignement supérieur – Association Loi 1901

E_dito

Invités par la Communauté d'Universités et d'Établissements d'Aquitaine, nous avons les 11, 12 et 13 juin eu le plaisir de participer aux 10^{es} journées nationales des observatoires. Ne dérogeant pas aux objectifs de ces journées, nous avons pu aborder des questions au cœur de notre actualité comme : l'impact de la loi du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche sur notre activité et nos missions ou encore notre communication, les travaux sur les conditions de vie des doctorants, l'évaluation de la qualité des stages, les rythmes universitaires, ... Merci à tous les collègues qui ont permis la très belle réussite de cette « cuvée 2014 », les bordelais comme ceux grâce à qui les ateliers ont été des moments de réflexions et de partages riches et intenses.

L'assemblée générale qui s'est déroulée au cours de ces journées a été l'occasion, non seulement de présenter un bilan sur les réalisations de l'année, mais aussi de débattre et d'aborder sereinement les perspectives de l'année prochaine (Ceres U-Multirank, nouveaux groupes de travail, ...). De nouveaux membres du conseil d'administration ont été élus, Cécile CREAC'H, Marc DALAUT, Marie-Annick DENCHE, Sylvie TOULLALAN. J'en profite pour saluer une fois de plus ceux qui nous ont accompagnés au conseil d'administration cette année ou depuis de très nombreuses années.

Les vacances sont proches et pourtant l'actualité de RESOSUP reste dense. Après avoir été auditionné par la cour des comptes dans le cadre de son enquête sur l'insertion professionnelle des docteurs, une réunion de réflexion sur les indicateurs de l'insertion professionnelle est d'ores et déjà prévue avec la Conférence des Grandes Ecoles la dernière semaine d'août. Il est également prévu que RESOSUP rencontre courant septembre Madame Kabla-Langlois, sous-directrice du SIES-MENESR.

Je vous souhaite à tous d'excellentes vacances et je tenais, au nom du conseil d'administration, à vous exprimer notre gratitude pour la qualité des échanges que nous avons pu avoir les uns les autres lors des journées nationales des observatoires. Rendez-vous en septembre,

Resosupement vôtre

Pierre-Yves STEUNOU, Président de Résosup

Juillet 2014

←←← Retour

Juin

- JNO, 11-12-13 juin, Bordeaux.
- CA de Résosup, 11 juin, Bordeaux
- AG de Résosup, 12 juin, Bordeaux.
- GTES, 24-25 juin, Marseille.

Actu'

Les Journées Nationales des Observatoires

Les JNO 2014, organisées à Bordeaux par les établissements de l'enseignement supérieur membres du réseau de l'Observatoire régional des parcours étudiants aquitains (ORPEA), se sont tenues les 11, 12 et 13 juin 2014. Les documents présentés durant ces journées sont disponibles en ligne. [Cliquez ici pour les télécharger](#). Les photos de ces journées sont également proposées en [téléchargement ici](#).

Journée thématique professionnelle : Mise en place et gestion de la relance téléphonique

Résosup organise le 19 septembre 2014 une journée professionnelle thématique sur la mise en place et la gestion de la relance téléphonique. Cette journée est organisée pour permettre un échange de pratiques entre professionnels des observatoires. Les inscriptions restent ouvertes jusqu'au 2 septembre. [Cliquez ici pour vous inscrire](#).

Résosup analyse pour vous les pratiques des observatoires sur les relances téléphoniques

Afin d'analyser la place de ce mode de collecte dans les pratiques des observatoires, Résosup a développé un questionnaire d'enquête visant à recenser les pratiques des observatoires en matière de recueil de données. Les résultats de cette enquête seront présentés au cours de la journée d'échange évoquée précédemment. Ils feront également l'objet d'une publication dans un prochain numéro de Résosup-info.

Si vous n'avez pas encore répondu à l'enquête, [cliquez ici](#).

Rapport d'étape StraNES

La loi du 22 juillet 2013 prévoit la définition d'une stratégie nationale de l'enseignement supérieur (StraNES). La synthèse des propositions est présentée dans un premier rapport d'étape publié ce mois-ci par le MESR. Pour télécharger ce rapport, [cliquez ici](#).

Propositions de Résosup à la DGESIP concernant l'enquête IP

La DGESIP projette de modifier le dispositif national d'enquête d'insertion, et par conséquent, le tronc commun de questions posées aux diplômés de master et licence professionnelle afin de s'adapter aux nouvelles demandes du législateur (situation à 12 et 24 mois).

Résosup s'est impliqué dans le dossier (cf. actualités du 19/02 et 21/05) et a récemment soumis à la DGESIP des [propositions d'adaptation](#).

Avance >>>

Juillet

- De l'AERES à l'HCERES : nouvelles pratiques d'auto-évaluation. Journée proposée par le réseau RELIER, 11 juillet 2014, Paris.

Septembre

- Conseil d'Administration de Résosup, 18 septembre 2014, Paris.
- Journée thématique professionnelle sur les relances téléphoniques, organisée par Résosup, 19 septembre 2014, Paris.

Octobre

- Résosup info n°15.

Cahier n°4 : Guide pour l'analyse des sortants de Licence sans validation de diplôme

Le cahier n°4 de Résosup sur les sortants de Licence sans validation de diplôme est sorti en juin 2014 et a été distribué à toutes les personnes présentes lors de l'Assemblée Générale de Résosup à Bordeaux. Il est en [téléchargement](#) sur le site de Résosup.

Vie de Résosup

Conseil d'Administration de Résosup

Le Conseil d'Administration de Résosup s'est réuni le 11 juin 2014 à Bordeaux. Le compte-rendu est disponible en [téléchargement](#).

Assemblée générale de Résosup

Elle s'est tenue le jeudi 12 juin et a élu le [nouveau Conseil d'Administration](#) de l'association. Le bureau ainsi que le rôle de chacun au sein de l'association seront rediscutés lors du prochain CA. Le compte-rendu détaillé de l'AG est disponible en [téléchargement](#).

Modification des statuts

Pour s'adapter au nouvel environnement professionnel des observatoires, des propositions de modifications ont été faites à l'AG de Bordeaux et ont été adoptées à l'unanimité. Les nouveaux statuts sont disponibles sur [le site](#) de Résosup.

Audition de Résosup par la Cour des comptes

La Cour des comptes a souhaité auditionner Résosup concernant la mise en place d'une enquête sur l'insertion professionnelle des jeunes docteurs. Cette audition a été l'occasion de présenter notre association et ses objectifs. Pour en savoir plus, [cliquez ici](#).

Adhésion à Résosup

Les adhésions à Résosup étant annuelles, nous rappelons que, depuis le 1^{er} avril, les accès sont progressivement fermés aux adhérents 2013 n'ayant pas renouvelé leur adhésion en 2014.

N'oubliez donc pas de renouveler votre adhésion ou de devenir un nouveau membre de Résosup !

[Pour en savoir plus, cliquez ici.](#)

Adresse mail de Résosup

N'oubliez pas que Résosup met à votre disposition une adresse mail pour tout contact : contact@resosup.fr

Ainsi, dès que vous avez connaissance d'une arrivée ou d'un départ dans un observatoire, ou si vous avez mis en ligne sur votre site de nouveaux

résultats d'enquêtes ou d'études, merci de nous en faire part en nous écrivant à cette adresse. Nous nous ferons le relais de cette information.

*E*n direct des observatoires

Offres d'emploi

De nouvelles offres d'emploi sont en ligne sur le site de Résosup. Pour en savoir plus, [cliquez ici](#).

FOCUS : Rencontre avec Agnès Binet (ODE UPPA) et Muriel Savarit (ORPEA CUEAq)

Quel est le positionnement de l'ODE de l'UPPA et quelles sont les missions ?

L'observatoire des étudiants (ODE) de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour (UPPA) est un service rattaché à la direction générale des services de l'université. Il est placé sous la responsabilité politique du chargé de mission « outils d'évaluation pour le pilotage des formations », et dirigé depuis sa création en 2002 par moi-même, Agnès Binet, assistée par une équipe à ce jour constituée de 3,5 équivalents temps plein. Depuis 2007, au sein de l'ODE, a vu le jour la cellule qualité, placée sous la responsabilité politique de la chargée de mission « démarche qualité des formations ».



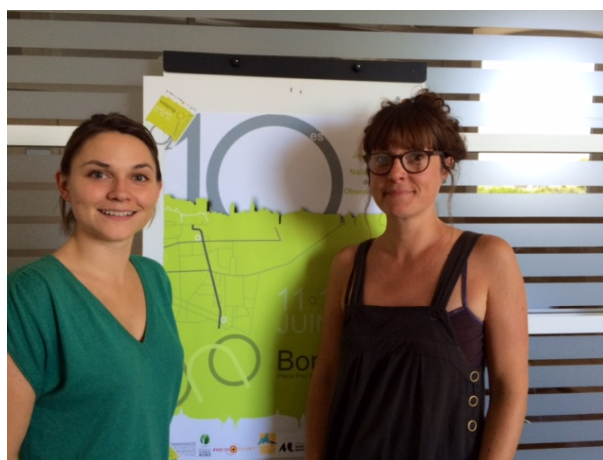
Les activités de l'ODE sont structurées en 5 grands pôles : Enquêtes sur les parcours et l'insertion professionnelle des étudiants / Enquêtes d'évaluation des enseignements / Statistiques sur les étudiants et les formations / Appui technique dans la réalisation des enquêtes de la communauté / Accompagnement des formations dans la mise en œuvre de la démarche qualité.

Pour en savoir plus : <http://ode.univ-pau.fr>

Quel est le positionnement de l'ORPEA et quelles sont les missions ?

L'observatoire régional est un service rattaché à la Communauté d'universités et établissements d'Aquitaine, ex-PRES. Il comprend 2 agents : Marie Lapeyronie, chargée d'études, et moi-même, Muriel Savarit, responsable du service.

Les activités de l'ORPEA s'organisent autour de 3 missions principales : la réalisation d'enquêtes et d'études sur l'insertion professionnelle, la réalisation d'enquêtes et d'études sur les conditions de vie et enfin, la production d'études relatives au suivi de parcours des étudiants. D'autres missions ponctuelles et sur demande peuvent être réalisées (enquêtes spécifiques pour les services, conseils méthodologiques, productions d'indicateurs pour le pilotage).



Marie Lapeyronie

Muriel Savarit

Pour mener à bien ses missions, l'observatoire s'appuie sur un réseau constitué de représentants des observatoires des universités (Université de Pau et des Pays de l'Adour, Université de Bordeaux, Université de Bordeaux Montaigne) et des grandes écoles (IEP, IPB, Ecole nationale d'agriculture) de la région, soit une quinzaine de collaborateurs. Les études de suivi de parcours découlent d'une convention conclue avec le service études et statistiques du rectorat.

Pour en savoir plus : <http://www.univ-bordeaux.fr/orpea/index.html>

Comment travaillent communément vos observatoires et sur quel(s) sujet(s) ?

- Agnès Binet (ODE) :

Ainsi que je l'ai indiqué dans la présentation ci-dessus, l'étendue des missions de l'ODE de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour est large. Le contenu des missions exige proximité et flexibilité, nécessite un dialogue régulier notamment avec la direction de l'université, les équipes pédagogiques, les scolarités et les services de l'établissement. Néanmoins, dès la création de l'ODE, nous avons été persuadés de l'utilité d'une collaboration régionale avec les autres observatoires aquitains. C'est pour cela qu'il y a 10 ans, nous avons initié un groupe de travail régional duquel sont nés, d'une part, les premiers travaux en lien avec le rectorat, et d'autre part, la réflexion sur la création de l'ORPEA.

Depuis sa mise en place, cet observatoire régional a notamment permis une mutualisation des outils et méthodes dans le cadre des enquêtes sur l'insertion professionnelle. L'ORPEA met en forme les questionnaires d'enquêtes papier et web. L'ODE s'occupe des envois et des relances, ainsi que du nettoyage des données et de leur remontée au Ministère. L'ORPEA produit des analyses de ces données notamment au niveau régional ; en plus, l'ODE est amené à conduire une exploitation propre et spécifique de ces mêmes données, afin de répondre aux besoins de l'université, par exemple, dans le cadre de la constitution des dossiers d'auto-évaluation des formations.

En conclusion, en plus de l'utilité du travail collaboratif mené par l'ORPEA et les observatoires locaux, c'est un lieu convivial d'échanges et de partage des bonnes pratiques.

- Muriel Savarit (ORPEA) :

Le réseau régional sus-cité travaille dans cette logique de collaboration depuis plus de 6 ans. Il se réunit en moyenne 1 fois par mois et travaille quasi-quotidiennement via les échanges téléphoniques et mails, les rencontres en visioconférence ou Skype. C'est un réseau de travail, d'entre-aide et de service.

Les sujets de travail commun correspondent aux 3 missions principales de l'ORPEA. Néanmoins, la thématique la plus ancienne, et par conséquent la plus structurée, est la réalisation des enquêtes d'insertion professionnelle. L'ORPEA réunit chaque année les correspondants du réseau pour mettre à jour et faire évoluer les questionnaires. Puis, comme indiqué par Agnès, il prend en charge la mise en forme des questionnaires papier et web. L'ensemble des données est collecté sur un serveur Sphinx commun. Il est ainsi possible de produire des études de dimension régionale.

La plus-value de l'ORPEA se situe à 3 niveaux : 1/ La gestion logistique en amont des enquêtes par l'ORPEA constitue autant de temps de travail gagné pour les observatoires des établissements ; 2/ Les études peuvent être produites à différents niveaux : au niveau régional, au niveau des établissements ou à un niveau intermédiaire comme les regroupements d'établissements dans le cadre des projets idex par exemple ; 3/ Une participation financière à la réalisation des enquêtes d'insertion est versée chaque année aux observatoires locaux.

Directeur de la publication : Pierre-Yves Steunou, Président de Résosup

Rédacteurs : Eva Walker et Muriel Savarit

Contact : contact@resosup.fr

